

Procès-verbal n°3 de la Commission du Football d'Animation

Réunion du :	Vendredi 01 Octobre 2021
À :	11h00 – DGL
Présidence :	M. Didier CASANADA
Présents :	Mmes Fatiha BADAoui, Nadine GRÉCO, Mrs Denis LASGOUTE, Sauveur ROMAGNOLE.
Absents excusés :	Mrs Daniel OLIVET, Jean-Pierre RIEU

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des Procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 2 de la réunion du 17/09/2021.

RAPPEL CLUB

*Tous les mails doivent être envoyés par le biais de la messagerie officielle du club : **N° d'affiliation@footoccitanie.fr** au secrétariat du DISTRICT : secretariat@gard-lozere.fff.fr*

NB : les mails envoyés par des boîtes personnelles sans Nom et N° du club ne seront plus traités !!!!

RAPPEL

Point sur les derniers documents (protocoles et PV) « RETOUR AU FOOT »

La commission informe tous les acteurs des compétitions (joueurs, arbitres, délégués, dirigeants, présidents, éducateurs, etc...), avec ou sans passage aux vestiaires, que les derniers documents relatifs au « retour au foot » COVID-19, sont disponibles sur les sites de la Fédération Française de Football, Ligue de Football d'Occitanie et District Gard Lozère, et à ce titre, les invitent à en prendre connaissance.

Elle rappelle aussi que tous les documents, déterminent les grands principes liés aux précautions sanitaires, sans toutefois se substituer à toutes les réglementations Gouvernementales qui s'imposent.

RÈGLES DE PARTICIPATION (COVID-19)

Principe fondamental

Pour pouvoir être inscrit sur la feuille de match et prendre part à la rencontre, le licencié doit **impérativement** présenter avant le coup d'envoi un pass sanitaire valide.

Il est précisé que cette obligation s'applique à toutes les rencontres officielles, y compris celles ayant lieu sur une installation sportive pour laquelle le contrôle du pass sanitaire à l'entrée n'est pas obligatoire.

Vérification

Lors du contrôle des licences avant le coup d'envoi, un membre de chaque club (le référent covid ou à défaut tout dirigeant licencié) vérifie, en présence de son homologue adverse, que chaque licencié de l'autre club inscrit sur la feuille de match présente un pass sanitaire valide.

Lorsqu'un délégué officiel est nommé sur le match, il supervise cette vérification.

L'arbitre quant à lui, qu'il soit officiel ou bénévole, prend connaissance du résultat de cette vérification avant le coup d'envoi.

L'application « TAC Vérif » ou « TousAntiCovid Verif » est à votre disposition et est à télécharger sur votre smartphone.

Non présentation d'un pass sanitaire valide

Lorsqu'un licencié inscrit sur la feuille de match ne présente pas un pass sanitaire valide avant le coup d'envoi, l'arbitre doit lui **interdire de participer à la rencontre** et le club du licencié concerné doit donc le retirer de la feuille de match.

Si après le retrait de la feuille de match d'un ou plusieurs joueurs sans pass sanitaire valide, le club dispose toujours d'un nombre suffisant de joueurs pour débiter la partie, dans ce cas la rencontre peut avoir lieu normalement.

Si après le retrait de la feuille de match d'un ou plusieurs joueurs sans pass sanitaire valide, le club ne dispose plus d'un nombre suffisant de joueurs pour débiter la partie : dans ce cas, la rencontre ne peut pas se tenir et le club concerné perd le match par forfait (ou les deux clubs, si jamais ils se trouvent tous les deux en insuffisance de joueurs pour débiter la partie).

Championnat U12/U13 - Saison 2021/2022

Calendrier phase Inter-District U12/U13 :

16-23-30 Janvier 2022 // 13 Février 2022 // 13-20 Mars 2022 // 3-10 Avril 2022 // 22 Mai 2022.

La F.M.I sera utilisée lors des rencontres Inter-District en Phase 2

Les clubs qui veulent engager des équipes en U12/U13 (D3) pour la Phase 2 peuvent le faire par mail à la commission. **(Date limite jeudi 9 Décembre)**

Désengagements U12/U13 :

VEZENOBRES 1 D1 Poule A vers D2 Poule C – **BARJAC** D3 Poule A – **LE VIGAN 2** D3 Poule E – **LAUDUN 2** D3 Poule B vers U12 Poule A

Nouvelles équipes : Participation en D3

BAGNOLS PONT 3 Poule A – **ACA UNIVERS 3** Poule B- **MAS DE MINGUE 2** Poule E

Pour les niveaux district U13 et U12, L'UTILISATION DES TABLETTES SE METTRA EN PLACE POUR LE DEBUT SAISON 2022/2023

Suite aux modifications : ci-dessous la nouvelle composition des poules :

D1 Saison 2021/2022					
A	B	C	D	E	
ST MARTIN 1	ALES 3	ST GILLES AEC 1	EFC BEAUCAI 1	EFC BEAUCAIR 2	
NIMES OL 3	ROUSSON 1	BEAUCA 30 / JON.1	ROCHEFORT 1	NIMES OL 1	
TREFLES 1	BAGN PONT 1	S LEVANT 1	NIMES OL 2	CAISSARGUES 1	
ST PRIVA MON 1	MILHAUD 2	ES UZES 2	CHEMIN BAS 1	LE GRAU 1	
ALES 1	POULX 1	MA DE MINGUE 1	BOUILLARGUES 1	VERGEZE 1	
XXXXXXXXXX	3 MOU RODIL 1	GENERAC 1	ALES 2	TER DE CAMA 1	
D2					
A	B	C	D	E	
BAGNOL PONT 2	PIS VAL 1	RAIA CEVE 1	TREFLES 2	BEAUC/JON 30.2	
LAUDUN 1	MARGUERITTE 1	ST CHRISTOL 2	REGORDANE 1	GARONS 1	
CANABIER 1	VALLABREGUES 1	MONOBLET 1	CABASSUT 1	VAUVERT 1	
VERS 1	GAZELEC 1	VAL AUZ BESS 1	VERGEZE 2	ACA UNIVERS 1	
ST JU ST PAUL 1	LASALLIEN 1	LE VIGAN 1	ST HIL/ ST J DU PI 1	CASTANET 1	
XXXXXXXXXX	MANDUEL 1	VEZENOB CRUV 1	XXXXXXXXXXXX	CALVISSON 1	
D3					
A	B	C	D	E	F
ST PRIV / MONS 2	ST LAURENT 1	REDESSAN 1	AIMARGUES 2	MA DE MINGUE 2	CHEMINOT 2
VATAN 1	VERS 2	MARGUERITTE 2	CALVISSON 2	SO LA CALMET 1	BERNIS/UCHAUD2
ROUSSON 2	VAL DE CEZE 1	GAZELEC 2	VESTRIC 1	LA GRD COMBE 1	PIS VAL 2
CENDRAS 1	MANDUEL 2	POULX 2	ACA UNIVERS 2	ANDUZE 1	AIMARGUES 1
BAGNOL PONT 3	CAVILLARGUES 1	THEZIERS 1	LANGLADE 1	CARDET 1	GENERAC 2
VAL DE CEZE 2	SAUVETERRE 1	BELLEGARDE 1	BEAUVOISIN 1	ST HI / SJ DU PIN 2	TER DE CAM 2
XXXXXXXXXX	ACA UNIVERS 3	LANGLADE 2	BERNIS /UCHAUD1	XXXXXXXXXXXX	VESTRIC 2

[Vous pouvez consulter le règlement des championnats U12/U13 :](#)

Règlements généraux du District : [Annexe 19](#)

Championnat U12 - Saison 2021/2022

Calendrier phase Inter-District U12 :

16-23-30 Janvier 2022 // 13 Février 2022 // 13-20 Mars 2022 // 3-10 Avril 2022 // 22 Mai 2022.

[La F.M.I sera utilisée lors des rencontres Inter-District en Phase 2](#)

Calendrier Phase 1 Championnat U12 :

Dates retenues : 9 - 16 octobre 2021 // 13 - 20 - 27 Novembre 2021 // 4 – 11 Décembre 2021

Nouvelles équipes :

LAUDUN 11 Poule A – QUISSAC 11 Poule B –BEUCAIRE JONQ 11 Poule E

Désengagement U12 :

MAS DE MINGUE Poule E vers U12/U13 Poule E

Pour les niveaux district U13 et U12, L'UTILISATION DES TABLETTES SE METTRA EN PLACE POUR LE DEBUT SAISON 2022/2023

Suite aux modifications : ci-dessous la nouvelle composition des poules :

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E
PUJAUT 1	VEZENOBRES 11	CHEMIN BAS 11	FOURQUES 11	NIMES OL 11
CANABIER 11	ST MARTIN 11	EFC BEUCAIRE 12	PIS / VAL 12	VAUVERT 11
TAVEL 5	ROUSSON 11	AUBORD 11	EFC BEUCAIRE11	PIS / VAL 11
ST ALEXANDRE 2	ST JEAN DU PIN 11	VAUNAGE 11	ESP ST GILLOIS 11	CASTANET 11
ST HILAIRE 11	ST PRIVAT MONS 11	REGORDANE 11	LASALLIEN 11	S LEVANT 11
ROUSSON 12	ALES 11	VERGEZE 11	3 MOULINS 2	BEAUC JONQ 11
LAUDUN 11	QUISSAC 11	XXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXX

Vous pouvez consulter le règlement des championnats U12 :

Règlements généraux du District : **Annexe 21**

Foot Animation Saison 2021/2022 - Courriers reçus

- **EFC Beaucaire** : Horaires des Plateaux le Samedi : Le Matin : **9h30** - L'Après-Midi : **13h30**
- **Nimes Ol** : U10 et U10/U11 Plateaux à **14H00 (début des rencontres)** le Samedi Après-Midi

**Les Clubs qui veulent engager des équipes (U8-U8/U9-U10-U10/U11) pour la rotation 2
Peuvent le faire par mail à la commission. (Date limite jeudi 27 Octobre)**

**Les Clubs qui veulent engager des équipes en ELITE (U8-U8/U9-U10-U10/U11) pour la rotation 2
Peuvent le faire par mail à la commission. (Date limite jeudi 27 Octobre)**

**POUR VOS ENGAGEMENTS N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT
(Très compliqué à la commission et aux secrétaires pour créer les plateaux
et les modifier sur le site du District)**

- Vergeze EP : U10 Elite prochaine rotation
- St Christol : U10/U11 Elite prochaine rotation
- St Privat : U10/U11 Elite prochaine rotation
- Vauvert : Plateau 12 à Aimargues. Noté (absent)
- FC Altuma : non activité en U12 U13

Désengagements : Le Vigan 12 U10/U11 PI 19 – Le Vigan 32 U8/U9 PI 25
Tavel : Lu et noté

Vous pouvez consulter le règlement des plateaux football animation :

Règlements généraux du District : Annexe 23

Féminines Foot Animation - Saison 2021/2022

Un championnat féminin en U12/U13 débutera à partir du **samedi 13 Novembre** :

Equipes engagées actuellement : FFN Métropole 1 et 2, Beaucaire 30. 1, ES Marguerittes 1, JS Chemin Bas 1, Ales O. 1, Rochefort Entente.

Rochefort : Engage une équipe **U12/U13 F** (en entente : St Genies, Cavillargues, Laudun, Rochefort)

Tournois homologués

« **Les tournois homologués par le District Gard-Lozère de football pour cette saison 2020/2021 sont sous réserve des mesures sanitaires qui seront édictées par le gouvernement et son ministère des Sports aux dates des tournois. L'homologation ne donne aucun droit, ou dérogation vis-à-vis de ces dernières.**

Nous demandons aux clubs organisateurs des tournois d'appliquer les propositions de la FFF données dans son document « Reprise du football amateur – Mode d'Emploi » qui a été diffusé récemment »

TOUTE ORGANISATION DE TOURNOI DOIT PASSER OBLIGATOIREMENT PAR LE DISTRICT POUR « ACCORD »

Le Président,

Didier CASANADA

Le Secrétaire de séance,

Nadine Greco